

Ta demande de bourse pour le lycée, c'est maintenant !

Tu es un élève de 3^{ème} et l'année prochaine, tu vas poursuivre ta scolarité au lycée pour préparer :

Un baccalauréat (Général, Technologique, Professionnel) ou un CAP ?



En fonction de leurs ressources, tes parents pourront peut-être bénéficier d'une bourse de lycée pour les aider financièrement à payer :

- Les frais de scolarité : **6 échelons de bourses jusqu'à 800 €**
Une prime d'internat (256 € en 2015-2016)
- Ton équipement : **pour certaines voies professionnelles, une prime de 341,71 € (montant**

en 2015-2016)



Et si tu obtiens une mention bien ou très bien au diplôme national du brevet,
jusqu'à 1000 € par an (bourse au mérite)

Vite !!! Après le 30 juin 2016, il sera trop tard !!!

